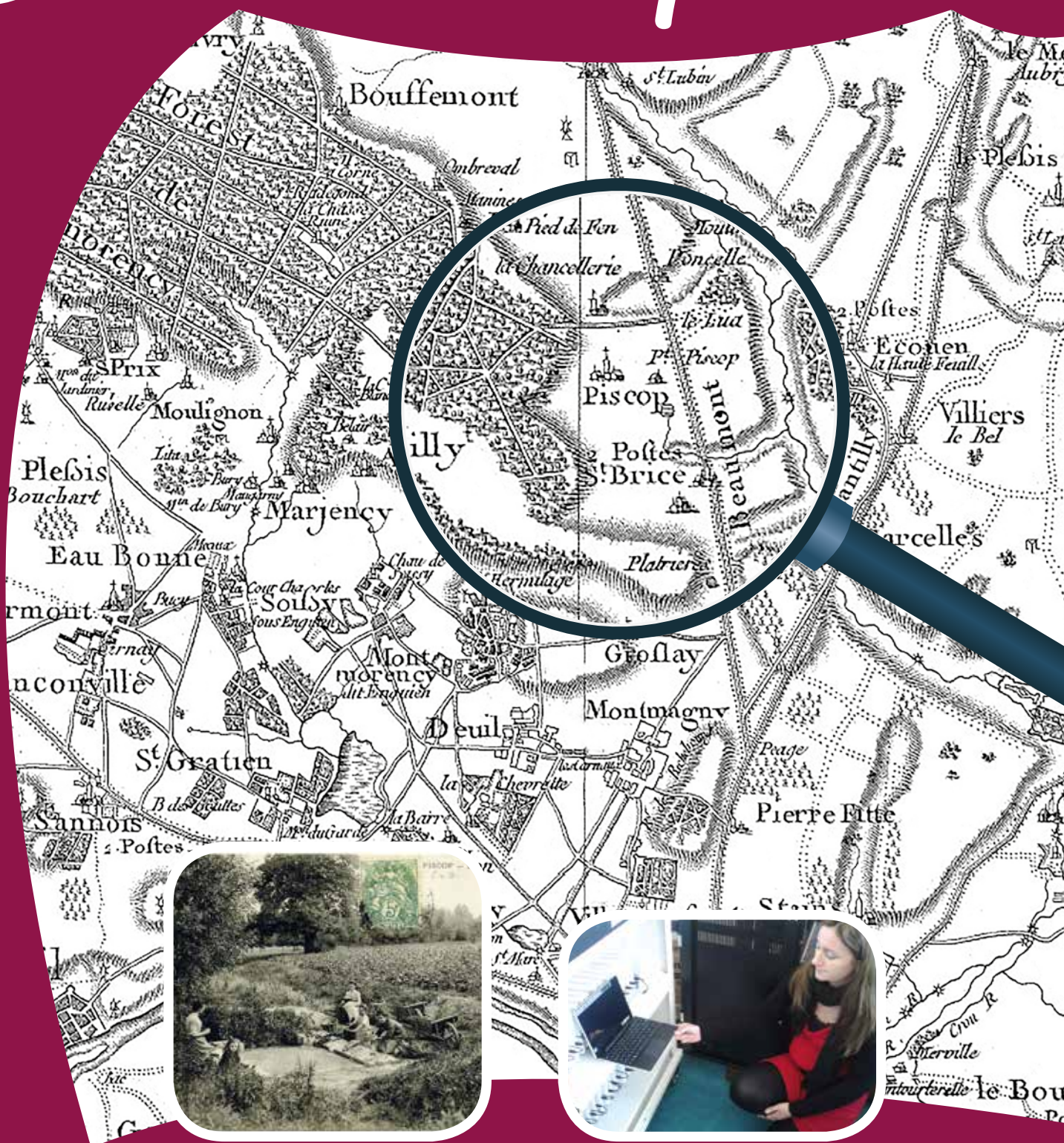




Le Piscopien



SOMMAIRE

3

ÉDITORIAL DU MAIRE

4-5

RETOUR EN IMAGES

6-9

PISCOP AUJOURD'HUI

Une révolution dans le droit
des contrats

La démographie à Piscop

Compte rendu
de notre sortie
à Amiens



10

PISCOP HIER

L'origine du mot « Piscop »

11

PISCOP ET SES SAVEURS

Le cannellé et le vin
de laurier

12-13

INTERCOMMUNALITÉ

Piscop et la Communauté
d'agglomération
Plaine Vallée

14-19

PISCOP ET L'ÉCOLE

Cette année à l'école...

De l'opéra à l'école

La visite de la station
d'épuration de Bonneuil-
en-France

Le poney club
de la Sapinière

Le Journal des enfants
de Piscop



20-23

PISCOP ET LE SPORT

Nos graines de champions
à Piscop



24

INFOS PRATIQUES

L'équipe municipale



25-26

ADRESSES UTILES



27

AGENDA CULTUREL

Retrouvez les événements
à ne pas manquer
en 2017



28

AGENDA DE NOTRE VILLAGE

À venir en 2017

Le piscopien

Bulletin municipal | N° 99 janvier 2017 ■ Mairie de Picop | 1, place de la Mairie | 95350 Piscop

Responsable de la publication | Christian Lagier ■ Rédaction | Sandrine Druon-Riot et Anne-Florence Fabre |
Secrétariat de rédaction | Solange Rey et Catherine Contesse ■ Comité de rédaction | Conseil Municipal

Crédit photos | Mairie de Piscop ■ Maquette | Agence RDVA | 01 34 12 99 00 ■ Impression | Edgar

Dépôt légal | N° 99 | Janvier 2017



CHRISTIAN LAGIER, Maire de Piscop

Le temps s'écoule rapidement et voilà une nouvelle année qui s'annonce.

Deux mille dix-sept sera encore une année difficile à gérer tant le plan de la réduction de la dépense publique pour les collectivités est devenu important.

La solution pour l'État de nous faire payer à nous, Commune, une partie du redressement des finances publiques est insupportable et rend la gestion communale hasardeuse.

Comment conserver le même niveau de prestations avec moins de ressources ?

Équation que nous devons résoudre sans augmentation de la fiscalité locale, puisque cette année encore votre conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des taxes locales.

Le plan local d'urbanisme (PLU) a été adopté par votre conseil municipal lors de sa séance du 17 novembre.

Le PLU a été un gros travail et nous avons voulu protéger notre environnement et notre cadre de vie si cher à vous tous.

On l'a longtemps désiré, c'est fait, la fibre optique est bien installée à Piscop, et cette nouvelle technologie nous apporte l'accès rapide aux services internet.

Nous venons d'apprendre que le Conseil Régional est le Conseil Départemental a accepté de nous subventionner pour l'agrandissement de l'école et le déplacement de la bibliothèque ; nous effectuerons ces travaux en 2017.

Nous avons cette année équipé l'école de tablettes numériques, merci à l'académie qui a subventionné une partie de l'investissement et merci à notre député, Jérôme Chartier qui nous a apporté un soutien financier sur sa réserve parlementaire pour ce projet.

Je vous présente pour vous-même et tous les vôtres, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Retour en images sur 2016



12 janvier | Les vœux
du Maire



14 janvier |
Galette des rois

13 février | Fête
des associations



19 mars | Soirée Caraïbes



8 mai |
Course
de vélo



8 mai | Commémoration



25 juin |
Fête
de l'école
Batucada





13 juillet | Fête nationale

15 octobre | Voyage des anciens



4 novembre | Halloween



11 novembre | Commémoration



10 décembre | Spectacle de Noël



10 décembre | Téléthon





Piscop aujourd'hui

Une révolution dans le droit des contrats

La réforme du droit des contrats qui affecte au moins 300 articles du Code civil est entrée en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2016.

Elle concerne les contrats proprement dits, les obligations conventionnelles, les engagements formés sans convention et la preuve des obligations. Les articles du code civil sont renumérotés.

Le but poursuivi par l'ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016 est de rendre plus accessible les règles de droit, d'adapter les pratiques aux mécanismes juridiques et surtout de renforcer la protection de la partie la plus faible.

Pour l'essentiel, il convient de noter les points suivants :

- Si la validité du contrat dépendait jusqu'à présent du consentement des parties, de la capacité de contracter et de l'existence d'un contrat licite et certain, **la bonne foi** des parties doit intervenir **désormais dès la formation du contrat, et non plus simplement au stade de son exécution.**

- La sanction sera la nullité du contrat. Ce qui peut être lourd de conséquences dans l'hypothèse où le contrat a été conclu dans un cadre concurrentiel (appel d'offres, par exemple).

- Dans le cadre de la protection de la partie la plus faible, l'article 1171 nouveau du Code civil sanctionne toute clause qui crée un **déséquilibre significatif** dans un contrat d'adhésion (par exemple : contrat de vente et promotion immobilière). Une telle clause sera réputée non écrite.

- De même, l'ordonnance assimile à la violence, **l'abus de dépendance économique d'une partie au contrat.** L'article 1143 nouveau du Code civil qui prévoit cette dépendance économique, pourrait notamment s'appliquer dans des situations où l'un des contractants s'engage dans la précipitation, dans une situation d'urgence : réparations suite à une intempérie, inondation. **Cet abus est sanctionné par la nullité du contrat.**

- Par ailleurs, l'article 1195 nouveau du Code civil offre la possibilité aux



parties d'adapter le contrat en cas de changement imprévisible de circonstances rendant l'exécution excessivement onéreuse pour celle qui n'aurait pas accepté d'en assumer le risque. Cette théorie de l'imprévision fragilise considérablement les contrats, notamment les contrats de construction : une renégociation des conditions financières initiales étant possible.

- Seuls les contrats conclus après le 1^{er} octobre 2016 seront soumis à la loi nouvelle, outre l'application de certaines dispositions dans des conditions particulières.

Ghislaine Camus



La démographie à Piscop

En 2013, la commune comptait 724 habitants. L'évolution du nombre d'habitants est connue à travers les recensements de la population effectués dans la commune depuis 1793. À partir du ^{xxi}^e siècle, les recensements réels des communes de moins de 10 000 habitants ont lieu tous les cinq ans, contrairement aux autres communes qui ont une enquête par sondage chaque année.

De 1962 à 1999 : population sans doubles comptes.
Pour les dates suivantes : population municipale.

(Sources : Ldh/EHESS/Cassini jusqu'en 1999/10 puis Insee à partir de 2004.)

ÉVOLUTION DE LA POPULATION

1793	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851
247	253	248	296	248	263	291	297	308
1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896
287	307	311	326	388	360	389	335	362
1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954
370	387	384	382	424	476	454	428	458
1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2007	2008
474	497	522	466	664	632	682	688	707
2009	2010	2011	2012	2013	2014	-	-	-
701	714	725	736	724	789	-	-	-



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,1 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 30 tonnes de papier en 2016. On a tous à y gagner !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR



Insee & votre commune

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE LA DÉMOGRAPHIE

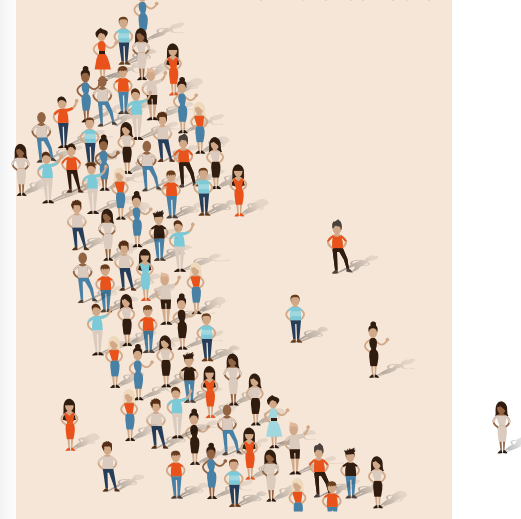
La population de Piscop a augmenté de façon à peu près régulière depuis la fin du ^{xviii}^e siècle et a pratiquement triplé entre 1793 et 2013.

On peut remarquer que cette augmentation s'est accélérée depuis la fin des années 1980 malgré les deux légers reculs de 1999 et 2013 ; Sur la période récente 2007-2012, l'évolution de la structure par âge de la population montre simultanément :

- une hausse non négligeable du nombre (+ 39) et de la part (+ 3 points de%) des seniors (+ de 59 ans), à mettre en parallèle avec le phénomène plus général de vieillissement de la population française ;
- une baisse du nombre (- 12) et de la part (- 3 points de%) des 15-29 ans, compensée par une hausse appréciable des 0-14 ans (+ 17).

Cette dernière évolution est porteuse d'espoir pour notre commune, confirmée par le dernier recensement de 2014.

Anne-Florence Fabre





Piscop aujourd'hui

15 OCTOBRE 2016

Compte rendu de notre sortie à Amiens

Départ 8h place de la Mairie où nous attendait notre bus Lacroix pour un périple à Amiens et ses splendeurs, organisé par le Comité des Fêtes de Piscop. Après un voyage confortable animé par Bernard Dewaele et sa fameuse brioche (que son épouse soit remerciée).



Notre première découverte fut : la visite guidée des Hortillonnages d'Amiens en barque.

La visite guidée en barques à cornets des hortillonnages est un des attraits de la ville d'Amiens. Elle est proposée par l'association pour la protection et la sauvegarde du site des Hortillonnages.

Les visites se font dans des **barques traditionnelles**, qui ont la particularité d'avoir un fond plat pour pouvoir se déplacer au mieux dans les canaux peu profonds des hortillonnages amiénois. On appelle ces barques des **barques à cornets**.

Dans un souci de respect de l'environnement, les barques qui nous emmènent pour cette visite guidée sont électriques : silencieuses et non polluantes, elles permettent de marier

tourisme et préservation du site et de la nature, évitant notamment de produire de trop grosses vagues qui endommageraient les berges. Quelques 100 000 personnes découvrent ainsi, chaque année, les hortillonnages !

Ce circuit propose donc une promenade de 3 km / 45 minutes environ dans un dédale de passages entre de petites propriétés bien entretenues qui n'ont pas de secret pour notre guide qui tout au long de cette agréable visite nous conta les petits secrets et différentes historiettes de cet univers à part.

Après cette découverte des canaux, nous accueillîmes notre guide Josette Guyot (que nous nommons tant son enjouement et sa façon si cultivée nous délecta) Josette donc disserta, à travers les vieux et plus récents quartiers de





la ville d'Amiens, des particularités de celui-ci émaillé d'anecdotes et autre événements marquants de l'histoire Amiénoise, tout ceci en direction du cimetière qui loge en son froid sein une célébrité "Extraordinaire" j'entends bien sûr notre Jules Verne national de surcroît. Homme de lettres qui fit beaucoup pour Amiens car au sein de la municipalité, il fut chargé des spectacles, du cirque, des expositions et du dossier sur le projet de cirque municipal, déjà proposé durant le précédent mandat du maire, lui prit beaucoup de temps. Il s'y investit fortement, malgré les critiques sur la construction en dur d'un tel édifice. Il fait aboutir son projet et, le 23 juin 1889, prononce le discours d'inauguration.



La première partie s'achevant, nous nous rendîmes au Restaurant (Chez Lafleur) joutant le clou de notre journée culturelle. C'est après un bon repas arrosé comme il se doit que notre petit groupe entreprit la visite de la cathédrale la plus sauvegardée par les siècles. Cette digne cathédrale Notre-Dame d'Amiens qui est la plus vaste cathédrale de France par ses volumes intérieurs (200 000 m³). Elle est enfin considérée comme l'archétype du style gothique classique. Sa longueur hors œuvre est de 145 mètres et sa hauteur sous voûte de 42,30 mètres (proche du maximum supportable pour cette architecture).

Notre guide nous apporta toutes les informations nécessaires à la bonne approche et compréhension de ce gigantesque monument, qui reflète tant l'ardeur et la force d'un peuple en quête d'absolu.

À la Révolution, Notre-Dame d'Amiens a fort peu souffert comparativement à bien d'autres sanctuaires français. Les Amiénois réussissent à préserver leur patrimoine des atteintes des vandales de la Révolution [...]. Les dégradations restent marginales, les grandes et petites statues des différents portails ainsi que celles de la galerie des rois restent intactes.

En 1915 lors d'un épisode d'intenses bombardements les trois portails de la façade principale ainsi que le portail de la Vierge dorée sont recouverts d'un coffrage composé de sacs de terre, permettant ainsi de limiter une première fois les dégâts sur l'édifice [...]. (Voir photos 1915 télégramme et instructions pour la protection).

Sur le désir de ma femme je me fixe à Amiens, ville sage, policée, d'humeur égale, la société y est cordiale et lettrée. On est près de Paris, assez pour en avoir le reflet, sans le bruit insupportable et l'agitation stérile. Et pour tout dire, mon Saint Michel reste amarré au Crotoy.

Lettre de Jules Verne à son ami Charles Wallut, 1871.



En juillet 1918, lors de la dernière offensive allemande à l'ouest, la cathédrale tombe sous le feu des troupes impériales allemandes. Mais à la demande instantane du pape Benoît XV, les Allemands cessent de prendre le sanctuaire comme cible. La cathédrale est ainsi sauvée. Peu après, l'armée allemande recule au loin, et tout rentra dans l'ordre.

En mai 1940, lors des bombardements allemands qui affectent gravement la ville, la cathédrale est également quasi miraculeusement épargnée.

Voici notre excursion bientôt achevée et malgré quelques avatars de dernière minute pour une dernière marche mal négociée, nous pûmes nous en retourner heureux tout plein d'internes remerciements pour ce comité qui nous portent toujours à la Fête.

Jean -Yves Thin



Piscop d'hier

L'origine du mot « Piscop »

Deux versions différentes se côtoient de nos jours :

- Pissecoc est près d'un ru, on a pensé que ce nom désignait ce cours de faible débit, le nom proviendrait du verbe « *pisser* » et de « *coq* », littéralement « *pisser coq* » a pu, vraisemblablement, désigner un cours d'eau à faible débit.

OU

- Le nom de Piscop viendrait de *Pissecot*, il signifierait « *côté qui suinte* », la commune est en effet sur un coteau où l'eau coule de toutes parts.

En effet, la commune est sillonnée de sources et son vallonement naturel l'amène souvent en cas de forte pluie à

avoir des zones inondées. L'hiver 2016 en est un exemple, où l'on peut constater que le ru qui traverse les pâtures du vallon de Piscop, a fortement débordé. Certaines zones ont eu une remontée des nappes phréatiques conséquente, amenant des anciens points d'eau à refaire surface.

Anne-Florence Fabre





Deux idées de recettes faciles

Le cannelé

Le **cannelé** est un petit gâteau traditionnel bordelais. Très tendre, et en forme de flan, il peut être nature ou parfumé à la vanille et au Rhum. Il doit avoir une croûte foncée et un intérieur moelleux. Il peut aussi être recouvert de caramel.

Recette (pour environ 12 personnes)

- ½ litre de lait
- 2 œufs entiers plus 2 jaunes
- 100 gr de farine
- 250 gr de sucre en poudre
- 30 gr de beurre
- 1 gousse de vanille

Faire bouillir le lait, le beurre et la vanille.
Mélanger la farine, le sucre et les œufs. Mélanger le tout et laisser reposer 24 heures.
Verser dans les moules à cannelés et mettre au four 5 minutes à 250° puis 1 heure à 180°.



Le vin de Laurier

Une recette sympa et facile, goûteuse – apéritive – étonnante

- 120 feuilles de laurier (pousse vert tendre) pas de laurier-sauce mais de laurier des haies
- 1 kg de sucre en poudre
- 1 litre d'alcool de fruits
- 4 bouteilles de vin rouge 13° Merlot

Essuyer sans les laver les feuilles de laurier, les déposer dans un grand saladier, ajouter le sucre, le litre d'alcool, laisser macérer 24h en remuant de temps en temps. Au bout de 24h ajouter les 4 bouteilles de vin et laisser à nouveau macérer 48h toujours en remuant de temps en temps. Retirer les feuilles du saladier, égoutter et mettre en bouteille. Régalez-vous.





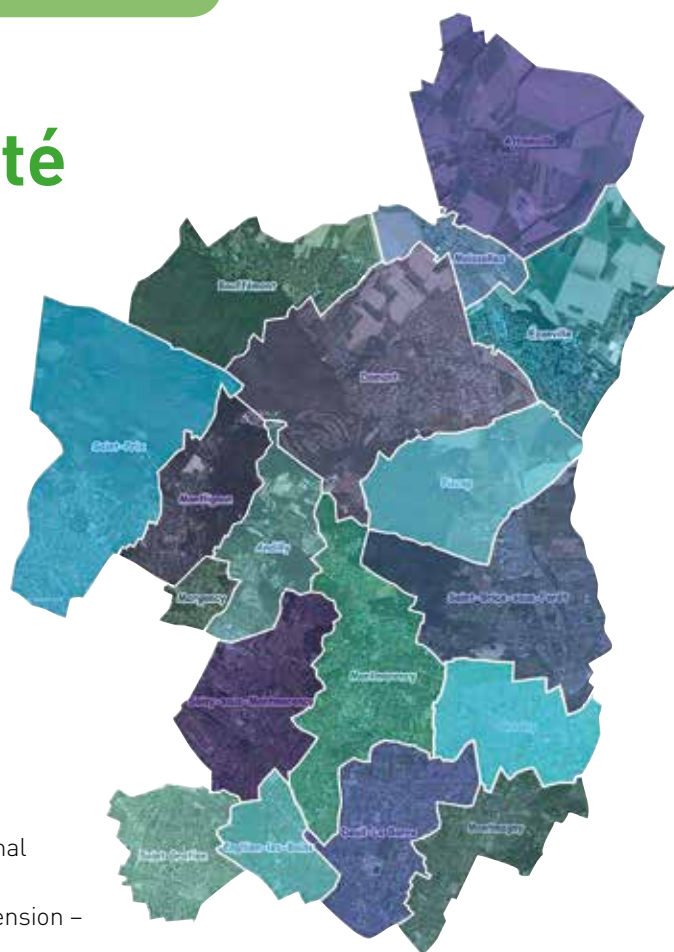
Intercommunalité

Piscop et la Communauté d'agglomération Plaine Vallée

PLAINE VALLÉE EN 2016 C'EST :

18 communes	7 476 hectares	182 107 habitants (population totale)	2 465 hab/km ² *
-----------------------	--------------------------	--	---------------------------------------

* À comparer aux 900 hab/km² dans le Val-d'Oise et aux 1 000 hab/km² en Île-de-France. Un territoire dense, avec des quartiers atteignant jusqu'à 22 000 hab/km² (Saint-Gratien), ou une moyenne communale de près de 11 000 hab/km² pour Enghien (hors surface du lac).



LA FUSION, GRANDES ÉTAPES

- Arrêté du Préfet de Région du **4 mars 2015** adoptant le Schéma Régional de Coopération Intercommunale
- Arrêté du Préfet du Val-d'Oise du **29 mai 2015** proposant la fusion-extension – notifié le 1^{er} juin 2015

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- 1 Développement économique
- 2 Aménagement de l'espace communautaire
- 3 Équilibre social de l'habitat
- 4 Politique de la ville

AU-DELÀ DU 1^{ER} JANVIER 2016, LES NOUVELLES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES À VENIR

- 2018** GEMAPI à mettre en place sur les 18 communes
- 2017** Aires d'accueil Gens du Voyage exercées sur CAVAM + CCOPF
- 2017** Collecte et traitement des déchets ménagers, déjà exercée sur CAVAM + CCOPF
- 2020** Assainissement, exercée sur CAVAM
- 2020** Eau, à réorganiser sur le périmètre intercommunal

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- 1 Voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- 2 Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- 3 Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

La loi fait obligation au 1^{er} janvier 2016 d'exercer au minimum 3 compétences optionnelles choisies parmi une liste de 7 compétences ramenée à 5 en 2020.

LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES À CE JOUR

Assainissement, contribution à la programmation de spectacles et manifestations culturelles, soutien à l'enseignement artistique, réseau informatique des bibliothèques, service intercommunal de la police municipale, balayage des rues, nettoyage des tags, réseau d'éclairage public, patrimoine immobilier et historique et réseaux de communication électroniques.



PLAINE VALLÉE C'EST :

18 VILLES ET PRÈS DE 180 000 HABITANTS

LES 9 VILLES DE LA CAVAM

(ANDILLY, DEUIL-LA-BARRE, ENGHEN-LES-BAINS, GROSLAY, MARGENCY, MONTMAGNY, MONTMORENCY, SAINT-GRATIEN ET SOISY-SOUS-MONTMORENCY)

LES 7 VILLES DE LA CCOPF

ATTAINVILLE, BOUFFÉMONT, DOMONT, ÉZANVILLE, MOISSELLES, PISCOP ET SAINT-BRICE, SAINT-PRIX ET MONTLIGNON

LE BUDGET 2016

EST ÉGAL À 105 M€
DONT 88 M€ EN FONCTIONNEMENT
ET 16 M€ EN INVESTISSEMENT

LES ÉLUS DE PLAINE VALLÉE ET LEUR DÉLÉGATION (SÉANCES D'INSTALLATION LES 13 ET 27 JANVIER 2016).

SOISY-SOUS-MONTMORENCY	Luc STREHAIANO <i>président</i>	Prévention – Sécurité
PISCOP	Christian LAGIER <i>1^{er} vice-président délégué</i>	Programmation culturelle du Topf Silvia Monfort
SAINT GRATIEN	Jacqueline EUSTACHE-BRINIO <i>2^e vice-présidente</i>	Habitat et Aménagement du Territoire
SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT	Alain LORAND <i>3^e vice-président</i>	Services et équipements culturels
GROSLAY	Joël BOUTIER <i>4^e vice-président</i>	Finances et administration générale
MOISSELLES	Véronique RIBOUT <i>5^e vice-présidente</i>	Entreprenariat
ANDILLY	Daniel FARGEOT <i>6^e vice-président</i>	Développement Économique
ÉZANVILLE	Alain BOURGEOIS <i>7^e vice-président</i>	Bâtiments communautaires
MONTMAGNY	Patrick FLOQUET <i>8^e vice-président</i>	Assainissement et eaux pluviales
BOUFFÉMONT	Claude ROBERT <i>6^e vice-président</i>	Emploi et politique d'insertion par l'économie
DEUIL-LA-BARRE	Muriel SCOLAN <i>9^e vice-présidente</i>	Politique de la Ville
ATTAINVILLE	Odette LOZAIC <i>11^e vice-présidente</i>	Stratégies d'Aménagement autour de l'A16 et la RN 104
MONTMORENCY	Michèle BERTHY <i>12^e vice-présidente</i>	Politique communautaire du commerce
MONTLIGNON	Alain GOUJON <i>13^e vice-président</i>	Voirie et parcs publics communautaires
MARGENCY	Christian RENAULT <i>14^e vice-président</i>	Services et équipements sportifs
SAINT-PRIX	Jean-Pierre ENJALBERT <i>15^e vice-président</i>	Environnement et cadre de vie
ENGHIEN-LES-BAINS	Philippe SUEUR <i>Conseiller communautaire délégué</i>	Rapporteur général du Bureau chargé des relations avec le STIF et délégué au Tourisme
DOMONT	Jean-François AYROLE <i>Conseiller communautaire</i>	Secrétaire général du Bureau



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE SE COMPOSE

- 1 PRÉSIDENT
- 15 VICE-PRÉSIDENTS
- 1 RAPPORTEUR
- 1 SECRÉTAIRE



Plaine Vallée compte

61

élus communautaires





Piscop et l'école

Cette année à l'école...



Une année se termine avec l'arrivée du Père Noël dans les classes le jeudi 15 décembre, suivi du repas de Noël à la cantine où petits et grands se retrouvent autour de Monsieur Le Maire dans une ambiance festive.

Remontons un peu en arrière et rappelons-nous le joyeux défilé de la Batuccada que nos élèves nous ont offert au mois de juin dans les rues de notre village. Quel travail, quel talent !

La veille ils nous présentaient à la salle des fêtes de Piscop, le film qu'ils avaient tourné tout au long de l'année pendant les TAP, un travail de qualité pour nos reporters en herbe !!! N'arrêtent-ils jamais ?

Une journée au cirque avait été retenue pour la sortie de fin d'année. Le matin nos élèves s'essayaient au jonglage, acrobatie et autres, suivi d'un repas pris en compagnie des artistes. L'après-midi était réservée au spectacle, une journée bien remplie.

La remise des dictionnaires pour nos collégiens clôturait cette année scolaire. Bonne continuation pour eux.

En mai la sortie Opéra conduisait nos élèves à Herblay pour une nouvelle représentation qui les séduit depuis plusieurs années. Notre école a encore brillé grâce à notre public pourtant bien jeune, d'une tenue parfaite, d'une écoute et d'une sagesse exemplaire. Félicitations !

En mars et avril les enfants de CE1 et CE2 ont participé à «une classe poney», où ils se rendaient à pied au poney club de la Sapinière à Saint-Brice, une fois par semaine. Cette activité a rencontré un tel succès que leur institutrice renouvelle cette belle expérience en 2017.

Tout au long de l'année les activités périscolaires (TAP) reçoivent un réel intérêt auprès des enfants qui fréquentent les différents ateliers proposés. Sport, théâtre et expressions, sciences et techniques, bricolage, et pour les petits, éveil par le jeu. Quelques enfants participent au centre de loisirs du mercredi et vivent au rythme d'un après-midi récréatif.



Depuis la rentrée nos petits piscopiens bénéficient d'une demi-heure de plus pour déjeuner ce qui permet une pause de midi plus calme et détendue.

Je tiens à remercier toute l'équipe d'animation et enseignante qui fait que notre école reste un lieu agréable et privilégié.

Bonnes vacances accompagnées d'un très joyeux Noël.

Christiane Nys



CETTE RENTRÉE 2016/2017 EST AU NUMÉRIQUE...

Une grande avancée pour notre petite école qui n'a de petit que la taille mais n'a rien à envier aux grandes. Nous avons saisi l'opportunité de nous inscrire au projet numérique rattaché au collège de notre secteur. Ainsi très rapidement, nous avons monté le dossier, assisté aux réunions d'information, rencontré les partenaires et nous avons acquis pour la rentrée 36 tablettes numériques reliées à 3 ordinateurs portables pour les instituteurs. Le progrès continu sans cesse et nous nous y inscrivons toujours pour offrir à nos écoliers le meilleur pour apprendre.

Christiane Nys





Piscop et l'école

De l'opéra à l'école

En 2015, l'Éducation Nationale et l'Académie musicale de Villecroze (qui soutient la création et la pratique musicales) ont commandé trois opéras pour les élèves de la Grande Section de Maternelle à la Sixième. Ces trois compositions ont été interprétées par la Maîtrise et l'Orchestre Philharmonique de Radio France.

Pour les élèves de CE et CM, Julien Joubert a composé l'opéra *Nous n'irons pas à l'opéra*. À partir du mois de janvier, les classes de CE et CM de l'école Jacques Prévert étudieront cette œuvre. L'histoire inventée et mise en musique par Julien Joubert commence ainsi: la sortie prévue pour visiter l'opéra est annulée. Devant leur déception, le chauffeur de car décide malgré tout de les conduire à l'opéra...

Pour favoriser l'apprentissage des chants, les élèves écouteront régulièrement les airs chantés par la maîtrise de Radio France, ainsi que l'orchestration enregistrée par l'Orchestre Philharmonique de Radio France. L'apprentissage se poursuivra sur le temps de la chorale dont l'activité a commencé au mois de septembre.

Puis, dès que les élèves seront un peu familiarisés avec les chants, commencera le travail de mise en scène avec l'apprentissage des parties parlées, le choix des expressions gestuelles et des déplacements, l'occupation de l'espace, les décors et les costumes.



Parallèlement, pour entrer dans l'univers de l'opéra, nous ferons de petites découvertes virtuelles de maisons d'opéra et d'airs d'opéra célèbres (pour retrouver certaines citations semées par Julien Joubert dans son œuvre). Les élèves seront également sensibilisés au travail des auteurs-compositeurs. Enfin, les élèves de CE et CM présenteront leur travail à leurs jeunes camarades et à leurs parents.

Pascale Pertica

La visite de la station d'épuration de Bonneuil-en-France

Le jeudi 13 octobre 2016, nous, les élèves de la classe de CM1-CM2, nous sommes partis à l'usine d'épuration d'eau.

Au tout début de la visite, nous avons regardé une petite vidéo qui nous expliquait le circuit de l'eau, comment on la pollue (en faisant la vaisselle, la lessive, en allant aux toilettes, en se douchant, en utilisant des produits chimiques, etc.).

Ensuite, nous avons visité l'usine en compagnie d'une guide. Quand nous

sommes entrés dans la première salle, ça sentait vraiment mauvais: l'odeur nous a surpris! On y retire les déchets solides (les excréments, le papier toilette et les lingettes) à l'aide de grilles. C'est l'étape du dégrillage.

Puis, des grands tuyaux font monter l'eau à la surface du bâtiment et l'emmènent vers de grands bassins pour l'étape du déshuilage et du dessablage: de gros râtaux enlèvent les graisses et les sables; ensuite, des lamelles retirent les cheveux comme une brosse.

La guide nous a ensuite dirigés jusqu'à la salle des ordinateurs pour nous expliquer le traitement biologique: les bactéries mangent toutes les petites saletés présentes dans l'eau et les digèrent.

Après, c'est la décantation: les petits déchets tombent au fond du bassin et se font aspirer: ce sont les boues utilisées par les agriculteurs comme engrais.

Pour finir, nous avons vu l'eau qui commençait à devenir un peu plus propre, mais elle n'est pas potable.



L'eau est rejetée dans la rivière: elle va dans la Morée, puis le Croult et enfin dans la Seine.

Nous avons écrit cet article pour vous faire comprendre qu'il faut prendre soin de l'eau: par exemple, il ne faut pas ne pas utiliser trop de savon, de gel douche, de shampoing (qui contiennent des graisses), ni trop de produits chimiques; il ne faut pas non plus jeter les lingettes dans les toilettes (même si l'emballage nous dit qu'on peut le faire), il faut la porter l'huile de friture à la déchetterie pour ne pas la jeter dans l'évier. Nous espérons que vous appliquerez ces gestes pour la planète bleue!

La classe de CM1-CM2



Le poney club de la Sapinière

Durant le troisième trimestre 2016, les élèves de CE1-CE2 ont chaussé leurs bottes d'équitation. Ils se sont rendus au poney club de la Sapinière. De très bons moments pour tous ! Merci à la municipalité !

Stéphanie Goussu, maîtresse de la classe CE1-CE2





Piscop et l'école



Spécial rentrée 2016/2017

Le JEP – Journal des Enfants de Piscop – a été élaboré par les enfants sur leur temps d'activités périscolaires. Ils sont à l'initiative de la rédaction des articles, de la sélection des photographies ainsi que de la mise en page, tout cela sous l'œil bienveillant de l'équipe d'animation qui les encadre. Le thème de l'année est celui des continents et ce premier numéro nous parle de l'Afrique.

La rentrée des classes



Les journalistes du mois de septembre

Le 1^{er} septembre 2016, la cloche a sonné. Petits et grands ont repris le chemin de l'école.

L'équipe du périscolaire était au grand complet pour les accueillir à 11 h 30 lors de la pause méridienne.

Avec Céline, Emma, Khadidja, Sandrine, Sandra, Monique, Quentin et Gaby, les enfants, cette année, partent pour un tour du monde, à la découverte de nouvelles traditions et de nouvelles cultures.

Amusement, bricolage, sport, grands jeux, ... tout sera au rendez-vous pour que vos enfants vivent pleinement leurs temps de loisirs.

Chaque mois, une équipe de petits reporters vous fera découvrir, par l'intermédiaire de ce nouveau journal, le JEP (*Journal des enfants de Piscop*), les régions du monde et leurs traditions...



Un mois de septembre en Afrique noire

L'architecture

En Afrique noire, la **CASE** est une maison traditionnelle. Son toit est souvent recouvert de chaume et parfois de toile, de mil ou de paille.

Suivant les régions, elle peut être ronde, carrée ou rectangulaire. Dans certaines parties d'Afrique de l'ouest, les murs sont construits en terre crue.

En septembre, les enfants fabriquent et vivent dans les cases.



M'boté

Ozali
malamou

Tikala
malamou

L'art africain

L'art africain qui fut aussi appelé *art nègre*, se subdivise en une multitude d'arts locaux. Les musées internationaux ayant longtemps négligé l'art africain, de ce fait la plupart des chefs-d'œuvre sont entre les mains de collectionneurs privés et de marchands, dont certains ont réalisé depuis les années 1980 de véritables fortunes. Après les diverses indépendances, beaucoup d'Européens rentrèrent en Europe avec d'importantes collections et, peu à peu, ces dernières sont arrivées sur les marchés aux puces et dans les ventes aux enchères.

Les jeux africains

Le Targui

On ne connaît pas exactement l'histoire de ce jeu africain, mais cette variante du solitaire se joue directement dans le sable avec de petits cailloux.

L'awalé

Il fait partie de la famille des jeux de mancala. On a des traces de jeux d'Awalé datant du IV^e siècle avant notre ère. Ce jeu est originaire de l'Égypte des pharaons. Le nom du jeu vient de l'arbre «Awélé» qui donnait les graines servant à jouer.

Aujourd'hui on y joue le plus souvent avec des graines de *Caesalpinioïdées*. Environ 200 variantes se sont développées d'une région à une autre, parfois même d'un village à un autre. Il est courant d'y jouer à même le sol, les trous creusés dans la terre.

C'est un jeu qui est le plus souvent joué par des hommes, et qui est soumis à de nombreux rituels. On a coutume de ne pas jouer après le coucher du soleil et laisser ce privilège aux Dieux.



Une coutume

Dans les villages, le Shaman (le « sorcier », le « magicien »), utilise le **BÂTON DE PLUIE** qui produit des sons étonnants, proches de ceux des averses pour appeler la pluie du ciel.



C'est la fête !

Pour terminer leur voyage en Afrique noire, enfants et animateurs ont organisé un goûter typique. Les danses africaines ont rythmé l'après-midi. Un grand merci à Emma qui a préparé les bananes rôties et les beignets. Un vrai délice !!!!!!!

Prochaine escale : l'Afrique du Nord.





Piscop et le sport

À NOUVEAU CHAMPION DE FRANCE !

Non content d'avoir décroché le titre de Champion Île-de-France en vitesse individuelle au vélodrome de St Quentin en Yvelines en mai dernier, notre jeune Piscopien, **Maxime Vienne** est parti défendre les couleurs de notre région aux championnats de France à Hyères du 11 au 15 juillet 2016.

Il était déjà monté deux fois sur la première marche en vitesse par équipe en 2013 et 2015, cette année c'est en individuel qu'il remporte la vitesse et le Keirin.

Nous le félicitons pour ces deux maillots bleu blanc rouge qu'il nous rapporte.

Catherine Bennoin



Podium vitesse individuelle



Vitesse au vélodrome



Championnat Île-de-France

DE RÉCENTS PISCOPIENS, DE NOUVEAUX CHAMPIONS !

Adhérent au kick boxing de Moisselles (G.P.P.95) depuis 3 ans, **Denis Tourniquet**, jeune piscopien, est vice-champion d'Île-de-France en minimes depuis le mois de mai 2016.



Paroles de nos graines de champions

Je m'appelle **Lou**, j'ai 9 ans et je fais du poney depuis l'âge de 3 ans. À 7 ans, j'ai eu la chance d'avoir un poney appelé Quality Street avec lequel je me suis spécialisée dans la compétition de sauts d'obstacles, après avoir essayé le dressage et le concours complet (cross). J'ai mon Galop 5 depuis cet été.

Cette activité sportive me demande un grand investissement en temps puisque je monte 4 à 5 fois par semaine. Mais il faut savoir que quand je monte 1 heure sur le dos de mon poney, je passe en fait une heure pour le préparer et le soigner après être montée.

C'est une activité que j'aime beaucoup car j'adore mon poney et je suis toujours dehors. Je fais de la compétition en concours de sauts d'obstacles (CSO), où je sors en poney 3 (70 cm) ou en poney 2 (80 cm).

J'ai été sélectionnée au championnat de France poney l'année dernière mais je n'avais pas d'équipe pour y participer. Et cette année, je compte bien y aller avec l'équipe de mon nouveau club. En attendant, je suis très bien classée dans le challenge départemental du Val-d'Oise, mais je n'aurai les résultats qu'au mois de mai 2017.

Lou Fabre





Piscop et le sport

Paroles de champions... suite

Je m'appelle **Romain GAILLARD**. J'ai 15 ans. Il y a 7 ans, j'ai commencé le tennis de table à Domont. Je m'entraîne 3 à 4 fois par semaine pendant environ 1 h 30. Au bout de 2 mois, j'ai participé à ma première compétition «les premières balles» qui rassemble tous les débutants pongistes du Val-d'Oise. J'ai réussi à atteindre les quarts de finale et mon entraîneur était très fier de cette première performance. Ensuite il y a eu de nombreuses compétitions dont les «Bernard Jeux». Cet événement est organisé tous les ans au mois de janvier et réunit tous les joueurs du Val-d'Oise. C'est impressionnant de voir plus de 50 tables de ping-pong dans un gymnase et des centaines d'enfants de tout âge pratiquer le même sport.

Depuis 4 ans, je fais en plus de mes compétitions individuelles, des tournois par équipe quasiment tous les vendredis soirs. Je joue principalement contre des adultes et cela me permet de progresser encore plus vite.

Chaque match remporté me fait gagner des points mais une défaite m'en fait perdre aussi. Aujourd'hui j'ai 1 110 points. Pour exemple, un joueur avec 2 100 points est classé dans les 1 000 meilleurs joueurs de France.

L'année dernière, j'ai réussi à atteindre les 1/4 de finale aux Bernard Jeux et j'espère faire encore mieux cette année.

Ma persévérance a été remarquée et j'ai été sélectionné pour participer à un stage de perfectionnement avec l'élite du Val-d'Oise. Pendant 5 jours, l'entraînement était intense et instructif.

Mon dernier podium est ma 2^e place à la finale départementale des jeunes de 15 ans. J'espère en avoir à nouveau cette année.

Romain



Podium de Romain

LE BEAU PARCOURS D'ALEXANDRE TOURNIQUET

Adhérent au club de tennis de table de Domont depuis 3 ans, **Alexandre Tourniquet**, est vice-champion du Val-d'Oise en équipe catégorie minimes. La finale s'est déroulée à Saint-Brice sous Forêt en juin 2016.



Alexandre à l'entraînement



Podium du championnat du Val-d'Oise avec Alexandre

Je m'appelle **Gabrielle**, j'ai 10 ans et je pratique le judo depuis l'âge de 4 ans et demi. Un jour avec maman, je suis allée au forum des associations pour m'inscrire à un sport. Quand j'ai vu les enfants en kimono, j'ai dit à maman, c'est cela que je veux faire.

Ce que j'aime dans ce sport, c'est l'ambiance, le code moral, les randoris et les différentes prises que mes professeurs m'ont appris durant toutes ces années. Je suis au grade de ceinture jaune-orange depuis le mois d'avril 2016 et vise la ceinture orange pour l'année prochaine.

Je pratique ce sport en compétition dans le département du Val-d'Oise, où j'ai été 3^e à Marines en 2015, 2nd à Deuil en début d'année et enfin 1^{re} à Saint-Prix en avril.

Gabrielle Denquin



Mon premier cours



Échauffement



Podium



Une séance d'entraînement



Infos pratiques

Votre équipe municipale



Les Commissions municipales

BÂTIMENTS VOIRIE ENVIRONNEMENT

- Lagier Christian
- Pautrat Sébastien
- Tintillier Dominique
- De Waele Bernard
- Debaisieux James
- Thin Jean-Yves
- Druon-Riot Sandrine

PLU URBANISME

- Lagier Christian
- Pautrat Sébastien
- Tintillier Dominique
- De Waele Bernard
- Debaisieux James
- Thin Jean-Yves
- Druon-Riot Sandrine
- Camus Ghislaine
- Fabre Anne-Florence

JEUNESSE ET SPORTS

- Sempere Elias
- Dognon Julien
- Sefer Yalcin
- Bennoin Catherine
- Nys Christiane

COMMUNICATION PUBLICATION

- Lagier Christian
- Thin Jean-Yves
- Druon-Riot Sandrine
- Fabre Anne-Florence
- Dognon Julien

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

- Lagier Christian (président)
- De Waele Bernard (tit.)
- Debaisieux James (tit.)
- Camus Ghislaine (tit.)
- Rousseaux Mauricette (supp.)
- Druon-Riot Sandrine (supp.)
- Pautrat Sébastien (supp.)

COMMISSION FÊTES ET CÉRÉMONIES

- Druon-Riot Sandrine (coprésidente)
- Rousseaux Mauricette (coprésidente)
- Bennoin Catherine (coprésidente)
- Lagier Christian
- Pautrat Sébastien
- Tintillier Dominique
- De Waele Bernard
- Debaisieux James
- Thin Jean-Yves
- Camus Ghislaine
- Fabre Anne-Florence
- Dognon Julien
- Sempere Elias
- Sefer Yalcin
- Nys Christiane

CONSEIL ÉCOLE

- Lagier Christian
- Nys Christiane
- Druon-Riot Sandrine
- Fabre Anne-Florence



Numéros utiles

URGENCES

Commissariat de police :
17 ou 01 34 38 37 37

Gendarmerie de Domont : 01 39 35 58 50

Pompiers : 18 ou 01 30 11 90 70

SAMU : 15

SOS Poison intoxication : 01 40 05 48 48

SOS Médecins 95 : 01 30 40 12 12

Pharmacie de garde : 17
ou 01 39 35 51 51

Hôpital Eaubonne-Montmorency :
01 34 06 60 00

Allô Enfance Maltraitée :
119 ou départemental : 01 30 30 31 31

Jeunes Violence écoute :
0800 20 22 23

Sida Info service : 0800 840 800

Drogue, alcool, tabac : 113

ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets : 0800 735 736

Bacs à déchets : 0800 735 736

Balayage des rues : 0800 800 490

Éclairage public : 0800 800 051

S.I.A.H. : 01 30 11 15 15

Sigidurs : 01 34 19 69 70

Déchetterie de Sarcelles : 0800 735 736

Veolia eau : 0811 900 900

Urgences fuites : 0 811 900 918
(24h/24 et 7j/7)

GRDF (Raccordement et conseil) :
09 69 36 35 34

Dépannage 24h/24 et 7j/7 :
0800 47 33 33

AUTRES ADMINISTRATIONS

D.D.T. Cergy : 01 34 35 47 58

Trésorerie Écouen : 01 39 90 05 10

C.C.O.P.F. (Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France) :
01 39 91 12 12

Sous-préfecture Sarcelles :
01 34 04 30 00

Assistante sociale Domont :
01 39 35 16 16

SERVICES

MAIRIE



Place
de la Mairie
95350 PISCOP
Tél. :
01 39 90 19 04
Fax :
01 34 19 93 20

Mail : mairie.piscop@wanadoo.fr
Site officiel : www.piscop.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi, mardi, et vendredi :
de 15 h à 17 h30
- Mercredi : de 9 h à 12 h
- Jeudi : de 15 h à 19 h

SALLE DES FÊTES



Rue des Petits Poiriers
95350 PISCOP
Tarif : 2000 € pour le week-end du
vendredi 16 h au dimanche 16 h.
Pour maximum 180 personnes.
Réservation plus d'un an à l'avance
par courrier avec enveloppe
timbrée (pour plus d'information
contacter directement la Mairie)

BIBLIOTHÈQUE AU TEMPS LIBRE

Mesdames Gwenaëlle HEDOUIN
(bénévole), Aurélie NYS (bénévole),
Christiane NYS (bénévole)
Place de la Mairie
95350 PISCOP
bibliotheque.piscop@gmail.com

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- Lundi et jeudi de 16 h30 à 18 h30
- La bibliothèque sera ouverte
pendant les vacances scolaires
(sauf juillet /août).

ÉCOLE JACQUES PRÉVERT



Madame THIEBAUT Claire
(directrice)

Chemin Notre Dame
95350 PISCOP
01 39 92 47 14

- Lundi et jeudi de 8 h30 à 11 h30 et
de 13 h30 à 16 h30
- Mercredi de 8 h30 à 11 h30
- Mardi et vendredi de 8 h30
à 11 h30 et de 13 h30 à 15 h

PÉRISCOLAIRE



Madame
DUGAUQUIER
Céline (directrice)
Place de la Mairie
01 39 94 23 24

CENTRE DE LOISIRS

Chemin Notre Dame
95350 PISCOP
01 39 92 14 59

- Mercredi de 13 h30 à 18 h30

TAP

- Mardi et vendredi de 15h
à 16 h30

GARDERIE

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 7 h30 à 8 h30 et de 16 h30 à
18 h30
- Mercredi de 7 h30 à 8 h30

CANTINE

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi
et vendredi de 11 h30 à 13 h30

Inscription auprès de la Mairie



Une messe est célébrée le dernier dimanche de chaque mois à 18h00.

Toujours fidèle et présente, Maria Monteiro s'occupe de l'église de notre village. Cette année sept baptêmes ont été célébrés à Piscop.

Carnet

AVIS DE NAISSANCE

CARETTE Maëva, le 1^{er} janvier 2016
YALCIN Victoria, le 13 mars 2016
DOS SANTOS IACONELLI Chiara,
le 12 mai 2016
ZEITOUN Liav, le 22 juillet 2016
ISHAK-STEFO Dévan, le 4 septembre
2016
MONTILLOT Arthur, le 6 octobre 2016
GOBERT Nolan, le 13 novembre 2016

AVIS DE MARIAGE

BRAVO Christopher et SINOPOLI
Joanne, le 28 mai 2016
VIEVARD Philippe et HENNEQUIN
Françoise, le 10 juin 2016
PLOMB Jérémy et LEFEBVRE
Marie-Sophie, le 23 juin 2016
CARPANINI Nicolas et TELES-
MARTINS Céline, le 10 septembre 2016

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur SEEGER André,
le 14 mai 2016
Madame FERROCCI Paulette,
le 28 mai 2016
Madame SEMPÈRE Roselyne,
le 17 octobre 2016

10 janvier 2017 • 10 h 00

LA BATTERIE À VOYAGER DANS LE TEMPS



Un spectacle musical de Stéphane Léandri. Mise en scène et visuels : Sylvie Faivre

Un soir, Stéphane découvre par hasard, que le tambour de son aïeul a le pouvoir de nous faire voyager dans le temps. S'ensuit une rocambolesque épopée au pays des percussions

13 janvier 2017 • 20 h 30

MATHIEU MADENIAN



Mise en scène : Kader Aoun

Mathieu Madenian revient avec un tout nouveau one man show, encore plus drôle et plus personnel.

20 janvier 2017 • 20 h 30

MICHEL LEEB

Direction musicale : Dominique Rieux

Accompagné de musiciens, Michel Leeb présentera un spectacle de music-hall composé de sketches, d'imitations, de parodies, de mimes et bien sûr de chansons.

27 janvier 2017 • 20 h 30

MARS ET VÉNUS

Une comédie écrite et mise en scène par Sébastien Cypers.

Mars et Vénus, c'est l'odyssée d'un couple et leurs petits travers du quotidien plein de frustrations, malentendus, compromis et autres situations truculentes.

3 février 2017 • 20 h 30

TOUT À REFAIRE



Une comédie de Philippe Lellouche. Mise en scène : Gérard Darmon. Avec : Gérard Darmon, Philippe Lellouche et Ornella Fleury.

Une terrasse de café, trois comédiens et un voyage dans le passé... Tout à refaire nous propose un voyage onirique, plein de surprises, d'émotions et de complicité.

24 février 2017 • 20 h 30

LA CANDIDATE



Mise en scène : Raymond Acquaviva. Avec Amanda Lear, Raymond Acquaviva, Marie Parouty, Édouard Collin, Lydie Muller, Camille Hugues.

La joyeuse troupe qui a créé l'évènement il y a 5 ans avec Panique au ministère, emmenée par la folle et sublime Amanda Lear, reprend du service. Et cette fois, c'est dans la course à l'Élysée qu'elle nous embarque !

7 mars 2017 • 10 h 00

MALADE ? MON ŒIL !

Une création d'Anne-Marie Petitjean, librement inspirée de l'œuvre de Molière. Mise en scène : Jean Bonnet. Avec : Alice Buret et Loïc Rottenfus.

Le Malade imaginaire n'est assurément pas une pièce pour les enfants... Monsieur Antoine le sait parfaitement ! Ce vieux professeur de théâtre est lui-même un hypocondriaque. Alors il a une idée : écrire une pièce actuelle, destinée au jeune public, qui raconte le moment de la répétition de la pièce de Molière.

10 mars 2017 • 20 h 30

HISTOIRE D'HOMMES

Mise en scène et chorégraphie : Redha Benteifour.

Depuis trente ans, Redha Benteifour s'illustre en tant que chorégraphe et metteur en scène de danse contemporaine.

17 mars 2017 • 20 h 30

MISS CARPENTER



Mise en scène : Éric-Emmanuel Schmitt et Steve Suissa. Avec : Marianne James, Pablo

Villafranca, Romain Lemire, Bastien Jacquemart et Marc van Weymeersch (en alternance).

Miss Carpenter n'a pas l'âge de ses artères et se voit toujours l'actrice belle et admirée qu'elle était...

24 mars 2017 • 20 h 30

CONCERTO POUR DEUX CLOWNS

Une production Les Rois Vagabonds. De et par Igor Sellem et Julia Moa Caprez.

Les Rois Vagabonds, plus que des clowns ce sont avant tout, selon la belle formule d'Henry Miller, des « poètes en action ».

21 avril 2017 • 20 h 30

ORPHÉE ET EURYDICE



Mise en scène : Ulysse Di Gregorio. Chœurs du Val-d'Oise. Musique : Conservatoire de

Saint-Brice et de l'école de musique de Deuil-La-Barre.

Dans les pièces de théâtre qu'il met en scène, Ulysse di Gregorio conçoit les textes comme une partition, dont il s'attache à faire ressortir toute la musicalité.

Agenda

LES DATES À RETENIR EN 2017

17•janvier

VŒUX DU MAIRE



Monsieur Lagier, maire de Piscop et son équipe municipale vous invitent à 19h à la salle des fêtes de Piscop pour vous présenter ses vœux.

Un apéritif viendra clôturer cette soirée.

4-5 •mars

FÊTE DES ASSOCIATIONS DE L'ÉCOLE JACQUES PRÉVERT

Les associations de Piscop organiseront une journée festive pour les enfants le 4 et le lendemain une bourse aux jouets sera organisée.

18•mars

SOIRÉE BAL MASQUÉ

À vos déguisements, la municipalité organise une soirée animée par Laurent DJ. Venez découvrir qui se cache sous son masque.

23•avril

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 1^{ER} TOUR



Le bureau de vote sera installé dans la salle des mariages de la mairie (entrée par la cour de l'ancienne école, derrière la mairie sur la gauche).

7•mai

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2ND TOUR

8•mai

COMMÉMORATION

Un défilé au départ de la place de la mairie, pour honorer la mémoire de nos anciens combattants. Défilé qui sera suivi d'un verre de l'amitié.

19•mai

FÊTE DES VOISINS



Autour d'un repas improvisé, faites connaissance avec vos voisins !

11•juin

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 1^{ER} TOUR

18•juin

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2ND TOUR

24•juin

FÊTE DE L'ÉCOLE

La Batucada (fanfare brésilienne) reprendra du service, et à la joie de tous, nos enfants défileront dans les rues de Piscop.

13•juillet

FÊTE NATIONALE

Traditionnellement, une soirée festive en bleu, blanc, rouge, ponctuée d'un feu d'artifice.

4•septembre

RENTRÉE SCOLAIRE

Nos enfants retournent sur les bancs de l'école pour commencer une nouvelle année scolaire.

Septembre

VOYAGE DES SENIORS

Un moment convivial pour découvrir notre patrimoine français tout en se retrouvant entre Piscopiens.

Octobre

MESSE DE SAINT-HUBERT

Une messe en plein air pour bénir nos animaux au son des cors de chasse.

HALLOWEEN

Petits et grands partent dans le village à la recherche des sorcières et vampires de Piscop. Gare à celui qui n'aura pas de bonbons...

11•novembre

COMMÉMORATION



Départ de la mairie et défilé jusqu'au monument aux morts situé au cimetière, suivi d'un pot de l'amitié.

Décembre

REPAS DES SENIORS

Nos anciens se retrouvent autour d'un repas festif pour partager un moment convivial.

NOËL DES ENFANTS

Spectacle organisé par la mairie pour les enfants de Piscop à la salle des fêtes.